

Qui protège Hillary Clinton ?

RÉSEAU VOLTAIRE | 11 JUIN 2016

ESPAÑOL ITALIANO DEUTSCH PORTUGUÉS



A lors que la presse célèbre la victoire au sein du Parti démocrate de la première milliardaire de l'histoire, une sombre bataille juridique se poursuit dans l'ombre.

Le rapport du département d'État sur les courriels d'Hillary Clinton et les différents actes judiciaires qui ont suivi établissent que celle-ci s'est rendue coupable de :

- ▶ Obstructions à la Justice par Mme Clinton et ses conseillers (Section 1410) ;
- ▶ Obstruction à des enquêtes criminelles (Section 1511) ;
- ▶ Obstruction à l'application de la loi locale et fédérale (Section 1411) ;
- ▶ Crime fédéral de négligence avec des informations et des documents classifiés (Section 1924) ;
- ▶ Détention dans son ordinateur à son domicile, sur un serveur non sécurisé, de 1 200 documents secrets (Section 1924)
- ▶ Félonie. Mme Clinton a déclaré sous serment à un juge fédéral avoir remis au département d'État tous ses courriels. Cependant, l'inspecteur général du département d'État a déclaré cette semaine que c'était faux (Section 798) ;
- ▶ En outre, elle a déclaré sous serment que le département d'État l'avait autorisé à utiliser son ordinateur personnel pour travailler à son domicile. L'inspecteur général du département d'État a déclaré cette semaine que c'était faux (Section 798) ;

- ▶ Madame Clinton n'a pas signalé aux autorités, ni même à son département, que son ordinateur personnel avait été piraté plusieurs fois. Elle a cependant demandé à son administrateur système d'essayer de protéger son ordinateur.
- ▶ Concussion et recel. La Fondation Clinton et Mme Clinton ont été corrompues pour que le département d'État ferme les yeux sur diverses pratiques (Loi Rico et Section 1503).

En principe, les faits et leur gravité étant établis par le FBI, le département d'État, et un juge fédéral, Hillary Clinton aurait dû être arrêtée cette semaine.

Bernie Sanders, autre candidat à l'investiture démocrate, pariait sur l'arrestation de Madame Clinton avant la convention de leur parti. Il a donc décidé de se maintenir, bien que n'ayant pas le nombre suffisant de délégués. Mais, convoqué à la Maison-Blanche, il a été informé par le président Barack Obama que celui-ci empêcherait son administration d'appliquer la loi. Joignant l'acte à la parole, le président a publiquement soutenu la candidature de Mme Clinton.

Source : « Qui protège Hillary Clinton ? », *Réseau Voltaire*, 11 juin 2016,
www.voltairenet.org/article192235.html